

# **Rencontre évêque/fidèles autour du rapport de la CIASE**

## **1<sup>er</sup> février 2022, salle Chêne de Mambré, You tube**

**On n'a le lien que 5 minutes après le début**

**Une cinquantaine d'inscrits sur You tube, Les prises de paroles dans l'assemblée sont quasiment inaudibles, beaucoup de parasites, ce qui provoque le départ de certains spectateurs.**

### **Christophe Dufour parle**

(...) Quand j'ai été nommé évêque, procès de Pierre Pican, évêque de Bayeux et Lisieux de 1988 à 2010, condamné en 2001 à trois mois de prison avec sursis pour ne pas avoir signalé à la justice les agissements de l'abbé René Bissey, premier évêque français à être condamné pour non-dénonciation d'actes de pédophilie. Il y eut une session de formation sur la pédophilie avec Marie- José Thiel : vous entendez une rumeur, signalement au procureur, ensuite brochure sur la pédophilie. On a essayé de comprendre.

En 2015, création de l'association La parole libérée qu'il nous a fallu apprendre à écouter.

Juillet 2016, cellule d'écoute mise en place dans le diocèse. Mise en place nationale d'experts.

Janvier 2019 quatre groupes de travail mis en place pour l'écoute des victimes, groupe sur la prévention, sur la mémoire et les questions financières.

Février 2021 : session sur la responsabilité avec des gens compétents (droit) pour comprendre comment l'église avait une responsabilité dans les crimes commis par les clercs.

Tribunal pénal dans l'église négocié avec Rome qui se met en place.

L'assemblée du 5 octobre 2021 qui a suivi le rapport Sauvé, est passée de la parole aux décisions. Une journée de plus que prévu. Le premier jour, écoute de ce rapport , avec des victimes, dans la prière. Puis 5 témoignages de victimes, qui nous ont bousculés.

Trois questions : le systémique à accepter, réparation nécessaire liée à notre mission de pasteurs.

Personnes victimes présentes depuis le début jusqu'à la fin, invitation de 130 personnes, fidèles laïques et quelques religieuses et prêtres qui ont participé en atelier au travail sur les recommandations de la CIASE pour les transformer en résolutions qui ont été votées.

### **Françoise Gaussin ( ? ) prend la parole**

Elle rebondit sur le cri : le 20 août 2018, le pape François fait retentir le cri des personnes blessées, dans sa Lettre au peuple de Dieu. Il pose la situation que va prendre en compte la Commission indépendante : pour l'avenir promouvoir une culture pour que cela ne se reproduise plus.

- Faire la lumière, c'est le constat
- Révéler la part de l'ombre, qui a régné depuis si longtemps.
- Comment dissiper les ténèbres

Quelques définitions : L'abus sexuel sur un enfant

Sur un mineur, contact entre un adulte ou un mineur, moins de 15 ans ou qqn qui n'a pas la capacité d'exercer un jugement.

Sur une personne vulnérable : qui se trouve en situation de fragilité pour des raisons diverses.

Personne atteinte dans son intégrité ; l'abus sexuel est défini comme une violence sexuelle et comme un crime. Acte de violence qui atteint la personne profondément, donc abus de pouvoir en plus d'abus sexuel, qui conduit à une atteinte durable chez la victime.

La rencontre de ce soir montre que l'église est à votre écoute. Une portion du peuple de Dieu qui se parle.

## **21h, Guillaume donne la parole à la salle :**

*Q. Dans les paroisses que peut-on faire pour protéger les servants et servantes de messe et les enfants que nous accueillons? (Quelqu'un d'Eguilles)*

R. C. Dufour : Parmi les décisions de l'Assemblée, l'une concerne la prévention. Travail dans les diocèses et nationales, ici confié à Théo Lelier (?) et Laetitia.

Continuons à avoir des servants d'autel.

Faisons confiance à nos prêtres, que nos églises soient des maisons sûres.

Avoir des mesures de prudence.

Le 7 mai il y aura une rencontre pour les animateurs de jeunes ou d'enfants pour les former aux attitudes à avoir (portes ouvertes, etc.)

F.Gaussin : les violences les plus importantes se font dans les familles. Appel à témoignage de la commission nationale sur les incestes et violences faites aux enfants. La majorité des pbs d'abus sexuel se font dans les familles, la proportion des abus sexuels dans l'église est donc réduite.

Les servants d'autel, comme toutes les personnes, dépendent de protocoles de protection : on insiste sur le langage (pas de formule à caractère sexuel etc.) sur le visionnement d'internet, les gestes qui doivent rester à bonne distance dans le respect. Ces protocoles existent aussi dans l'enseignement catholique : programme de protection des publics fragiles

*Q. Les chiffres de l'église en terme de signification de sens dépassent ceux de la famille. Ne pas relativiser par les chiffres.*

*Le questionnement porte sur chacun d'entre nous : qu'est-ce qu'on n'a pas fait ? La plupart des prêtres ne savent pas animer une activité pour se mettre eux-mêmes en sécurité. L'aspect sacré..*

R. FG : St Augustin disait, pour vous je suis évêque, avec vous je suis chrétien.

*Q. C'est maladroit de démarrer en disant qu'ailleurs c'est pire !*

R. CD. Notre question c'est comment faire de l'église une maison sûre.

*Q. Etes-vous prêt à travailler sur ces questions réellement ?*

R. CD Nous avons une responsabilité comme évêque, de prévention, d'accompagnement. Nous avons failli dans cette responsabilité qui n'est pas morale, ni pénale, mais responsabilité de pasteur.

Deux condamnés, responsabilité pénale.

On a dit que c'est systémique, la structure de l'église nous dépasse, c'est un mystère. Par contre vous posez la question des actes, des crimes commis. Il faut changer la structure de l'église pour empêcher ces actes.

On a à travailler à l'équilibre hommes/femmes dans l'église. Décision de rendre les enseignants des séminaires mixtes. Mais ce n'est pas le célibat qui est la cause des crimes sexuels, c'est autre chose.

Nous avons voté la nécessité d'une réforme de l'église catholique, c'est un long chemin. Je me sens décidé à lutter contre ce fléau de toutes mes forces.

*Q. Les cellules d'écoute, qu'en est-il dans notre diocèse ?*

R. CD : Créée d'accueil et d'écoute, en juillet 2016. Un numéro de téléphone, adresse e-mail. La secrétaire de l'archevêque relève les messages, elle prend contact avec la personne, donne les adresses de thérapeutes et éventuellement RV avec l'évêque. Appels de toute la France car d'autres cellules étaient dormantes.

Depuis le démarrage, 17 contacts, les psychologues ont du mal à trouver la disponibilité pour donner des RV rapidement.

*Q. Recommandation n° 4. Sur la dimension systémique, contexte global des mentalités...*

R. CD : avez-vous une piste ? Quelles sont les pratiques qui doivent être changées ?

*Q. Cela a été écrit dans le rapport du synode d'Amazonie : que les prêtres puissent être mariés, tant que la sexualité restera tabou rien ne changera vraiment.*

R. CD : Le pape a tranché, il n'a pas tenu compte de cette proposition, le célibat des prêtres n'est pas lié aux abus sexuels. L'évêque ne peut pas aller plus loin sur ce point.

*Q. Mettre des protocoles mais aller plus loin, il faut des organismes indépendants qui viennent contrôler les assemblées d'église. Que les femmes soient à parité dans l'ensemble de la gouvernance. Que l'ensemble des organismes de décision soient composés de cette diversité laïcs/ religieux.*

R.CD. Protocole signé avec le procureur de Tarascon, programme de formation des séminaristes en cours. Mais aussi piste intéressante d'organismes indépendants venant contrôler les protocoles.

FG. Rappel de ce qu'étaient les petits séminaires. Aujourd'hui vocation diminuées, mais communautés en pleine expansion, comme la communauté de St Martin. Vocation et mission, c'est l'appel pour toute une vie. Dans les paroisses le prêtre collabore avec les laïcs, en fonction du tempérament, de son degré de connaissance des lieux, mais déjà formation importante dans les séminaires qui ont évolué depuis 2021 : programme donné au niveau national.

CD. Evident que l'avenir de l'église c'est que le prêtre s'entoure d'une équipe, que les décisions soient collégiales, même s'il y a un patron qui va trancher. Temps fort où les prêtres s'entourent de laïcs pour gouverner l'église. Exemple du scoutisme. Mais la condition c'est que les laïcs connaissent bien ce que c'est que la vocation d'un prêtre, tandis que les prêtres savent travailler avec les laïcs.

*Q. Un prêtre s'est dit à la lecture du rapport : Fermons les séminaires diocésains, lui est entré à 18 ans et sorti à 25 ans. A cet âge peut-on porter cette charge ? celui qui représente le Christ à l'autel, celui qui dirige... cela doit se vivre en communauté religieuse, pour éviter le problème de gouvernance.*

R.CD : Il ne faut pas fermer, mais transformer les séminaires, ça vient. Notre église ne peut se passer de prêtre, par contre la gouvernance des paroisses et des diocèses doit être transformée, c'est clair.

*Q. Nos enfants ne comprennent pas qu'il n'y ait pas la parité hommes/femmes dans l'église. Il y a eu rejet. Comment redonner confiance à ces jeunes générations ? Les enfants de nos enfants ne veulent plus entendre parler de l'église.*

R. CD : C'est une question immense, j'entends ce discours dans tous mes déplacements. En même temps six jeunes demandent à devenir chrétiens. Transformation de l'église nécessaire pour conduire au Christ, ce n'est pas seulement le changement de structure qui y parviendra, si nous vivons l'Évangile cela sera possible, c'est ce dont nous avons le plus besoin...

*Q. Merci d'organiser cette soirée passionnante. Je suis médecin, avez-vous posé la question du pourquoi ? le diagnostic on le pose quand on a compris comment on en est là. Comment en est-on arrivé là et pourquoi en est-on arrivé là ?*

R.CD : C'est la question du rapport Sauvé. Un groupe spécifique s'est formé à l'Assemblée, composé de laïcs pour répondre à cette question. Nous sommes en chantier.

FG. L'accompagnement est essentiel, comme dans les communautés religieuses. Correction fraternelle possible dans l'existant.

*Q. Longue prise de parole d'une femme, inaudible.*

R. FG. Le poids de ce qu'ont vécu les victimes est de l'ordre de l'indicible, je n'ai pas voulu faire de comparaison. Nous avons à aider les prêtres à ne pas rester sur un piédestal.

*Q. Inaudible*

R. CD. La situation de l'église catholique en France est grave, attaquée de toutes parts. On a demandé un rapport à une institution indépendante, nous avons lu et étudié ce rapport et il nous a paru important de prendre des décisions, de montrer que nous avons lu ce rapport pris au sérieux. Choqué par ceux de l'Académie catholique qui l'ont critiqué, ce n'était pas le moment ! Il faut faire de notre église une maison sûre, il faut faire le boulot, ensemble, je vous écoute. C'est cela l'urgence des urgences... nous avons attrapé une claque sur la figure, il nous faut corriger, transformer notre église sinon dans 10 ans elle n'existera plus.

*Q. Comment aujourd'hui un homme comme moi, (qui a été victime? Ou est prêtre ? inaudible) peut croire à l'Espérance ? Le prêtre a un message d'amour et d'espérance. Aujourd'hui un prêtre qui a décidé de donner sa vie au Seigneur ce n'est pas rien. L'église n'avance pas suffisamment... elle n'accepte pas les divorcés. La société a changé, comment s'adresser aux enfants des divorcés un enfant n'est pas responsable de ses parents... ( quasi inaudible)*

Applaudissements, mais on n'a pas vraiment compris la prise de parole !

## **Conclusion**

FG. C'est toujours Dieu qui prend l'initiative et quand il est là on arrive à s'accorder. Je continue avec la Lettre de François au peuple de Dieu : la transformation nécessite une conversion personnelle et communautaire.

CD. Pape François a une parole prophétique dans ce monde où l'on ne peut se parler. Important de dialoguer, continuer dans les paroisses.

RV le 23 mars aux arlésiens.

Prière lue par Françoise pour les victimes.

Suit un Je vous salue Marie.